

Jardin d'enfants

Fonctionnement

- › L'établissement accueille 20 enfants de 2 à 4 ans,
- › L'encadrement est assuré par une équipe de professionnelles de la petite enfance,
- › Les repas sont fournis et livrés par une société de restauration,
- › L'accueil peut être à temps plein ou partiel, régulier ou occasionnel.

Admission des enfants

Pour un accueil régulier supérieur ou égal à 20h par semaine

Vous devez prendre rendez-vous auprès du guichet unique du Pôle Enfance Jeunesse qui enregistrera votre inscription. Tél : 04 78 57 82 82.

La commission d'admission se réunit régulièrement et attribue les places disponibles en fonction des critères de priorité définis par la commune.

Pour un accueil régulier de moins de 20h ou un accueil occasionnel

Vous pouvez vous adresser directement auprès de la responsable de l'établissement. En fonction des disponibilités, votre enfant sera inscrit ou enregistré sur une liste d'attente.

Participation des familles

En fonction des ressources du foyer et du nombre d'enfants dans la famille selon un barème défini par le département du Rhône. Ce tarif horaire comprend le repas, le goûter, les couches.



Périodes de fermeture

- › vacances scolaires.

LE JARDIN D'ENFANTS EN IMAGES



MAIRIE DE CRAPONNE
1 place Charles de Gaulle
BP 14 - 69290 Craponne

HORAIRES :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
8h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Mercredi et Samedi :
8h30 > 12h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser